

Image not found or type unknown



Récupération permis de conduire

Par **couvidatghis**, le **15/02/2008** à **16:17**

mon mari a obtenu son permis en dordogne.

sur son permis à la rubrique:validité du titre il y a marqué valable jusqu'au 16/12/1993

On est en 2008 et depuis 1994 que nous sommes mariés on habite dans l'aude.

Son permis est-il toujours valable,

sinon que faut-il faire

merci